Le mot du Doyen

Plus d’un mois après la rentrée, il est temps de faire un premier bilan.

Avec près de 10000 étudiants, les effectifs de notre Faculté sont à la hausse. Il est probable que cette hausse se poursuive dans les années à venir et pas uniquement pour des raisons démographiques. Dans le paysage universitaire actuel, le droit reste une valeur sûre. Les juristes sont de plus en plus présents dans la société. L’insertion professionnelle de nos étudiants est excellente.

Je veux également saluer l’arrivée dans notre Faculté de dix nouveaux collègues qui vont nous apporter leur enthousiasme. Ils vont également nous aider à faire évoluer notre offre de formation, dans les trois cycles Licence, Master et Doctorat, et l’adapter aux attentes actuelles, dans un dialogue permanent avec nos partenaires naturels que sont les professions judiciaires, le monde de l’entreprise, les autres établissements d’enseignement.

J’ai reçu beaucoup de demandes de dérogation en ce début d’année. Dans une grande Faculté comme la nôtre, il est nécessaire de respecter les procédures et les calendriers. Je souhaite que notre Faculté soit exemplaire. Je demande aux étudiants d’être très attentifs. Les informations sont facilement disponibles. Les périodes d’inscription, de changement d’options ou de TD doivent être strictement respectées. Je tiens à remercier pour sa compétence et son efficacité le service de la scolarité en relation directe et quotidienne avec les étudiants. Merci également à mes deux assesseurs Licence et Master 1 pour leur aide précieuse.

J’ai souhaité également développer la communication et vous pouvez consulter sur Facebook, depuis un mois, l’actualité de la Faculté de droit. Merci à Anaïs Toulouzat, notre nouvelle chargée de communication.

Je remercie enfin tous ceux qui nous ont aidés à organiser la traditionnelle cérémonie de rentrée solennelle de la Faculté qui a eu lieu le 5 octobre dernier, en particulier Véronique Imbert qui a tout supervisé. C’est un moment important de l’année universitaire. Il nous permet d’affirmer l’identité et les grandes orientations de notre Faculté. Il nous a permis aussi de distinguer, nos majors auxquels je renouvelle toutes mes félicitations.

Philippe Nélidoff, Doyen de la Faculté de droit et science politique